

# 2 500 coopératives agroalimentaires

Elles héritent d'une longue tradition dans la vinification, le lait ou le commerce de gros. Et de l'ancrage territorial qui va avec. Mais se caractérisent aussi par un réel effort de renouvellement.

Elles exercent une activité spécifique à quelques secteurs avec un fort ancrage régional. Et maintiennent leur importance depuis une dizaine d'années. Les 2 500 coopératives agroalimentaires de la transformation et du commerce de gros emploient 65 000 salariés en 2005. Elles cumulent un chiffre d'affaires de 47 milliards d'euros. Elles représentent 12 % des entreprises, 7 % des salariés et 9 % du chiffre d'affaires

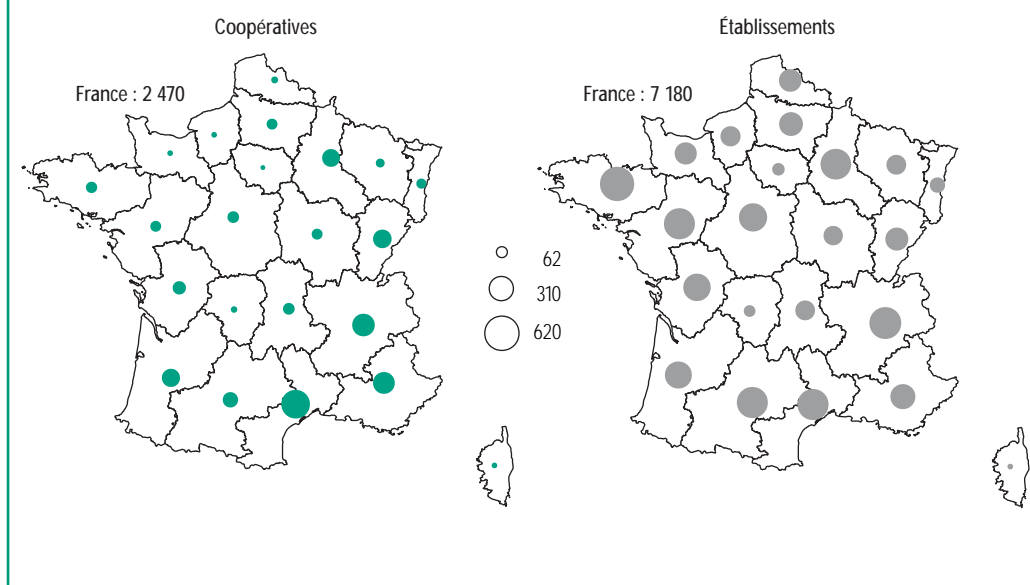
de la transformation agroalimentaire. Grâce à quelques grosses unités, elles pèsent davantage dans le commerce de gros avec le quart du chiffre d'affaires sectoriel, 14 % des salariés et seulement 5 % des entreprises (voir encadré sur le chiffre d'affaires).

### Trois pôles

En dépit de ses restructurations, le profil d'activité de la coopération s'est peu modifié depuis une dizaine d'années. Il s'articule autour de trois pôles. Le commerce de gros représente un peu moins de la moitié des coopératives agroalimentaires. La vinification en constitue un tiers et la fabrication de fromage 10 %. L'implantation territoriale des coop suit un arc qui part de Champagne-Ardenne, descend le long du couloir rhodanien, pour ensuite bifurquer vers le Sud-Ouest. Elles sont viticoles en Champagne-Ardenne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine et surtout en Languedoc-Roussillon. Les coop élaborent des fromages en Franche-Comté. Le commerce de gros de produits laitiers est particulièrement développé en Rhône-Alpes, celui de fruits et légumes en Provence-Alpes-Côte d'Azur et le commerce d'animaux en Midi-Pyrénées. Ce maillage >

Des coopératives avec davantage d'établissements à l'Ouest

### Implantation des coopératives agroalimentaires en 2005



Sources : Agreste - Enquête annuelle d'entreprise sur les IAA 2005 et enquête sur les petites coopératives agricoles et forestières 2005

Pour en savoir plus...

■ « La petite coopération poursuit sa réorganisation », *Agreste Primeur*, n° 201, octobre 2007

■ « Coopération agricole – Enquête annuelle d'entreprise – principaux résultats 2006 », *Agreste Chiffres et données Agroalimentaire*, n° 157, juin 2008

■ « Industrie agricoles et alimentaires – Enquête annuelle d'entreprise – résultats sectoriels et régionaux 2006 », *Agreste Chiffres et données Agroalimentaire*, n° 154, février 2008

■ « Bilan des lois de 1991 et 1992 et gouvernance des groupes coopératifs – Rapport final », Institut national de la recherche agronomique – Sciences pour l'action et le développement, décembre 2006

À consulter sur le site : [http://agriculture.gouv.fr/sections/publications/etudes/bilan-des-lois-de-1991-et-1992-et-gouvernance-des-groupes-cooperatifs/downloadFile/FichierAttache\\_1\\_f0/bilan\\_coop\\_agric\\_dgpei.pdf?nocache=1134040585.85](http://agriculture.gouv.fr/sections/publications/etudes/bilan-des-lois-de-1991-et-1992-et-gouvernance-des-groupes-cooperatifs/downloadFile/FichierAttache_1_f0/bilan_coop_agric_dgpei.pdf?nocache=1134040585.85)

et le site Internet du SSP : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

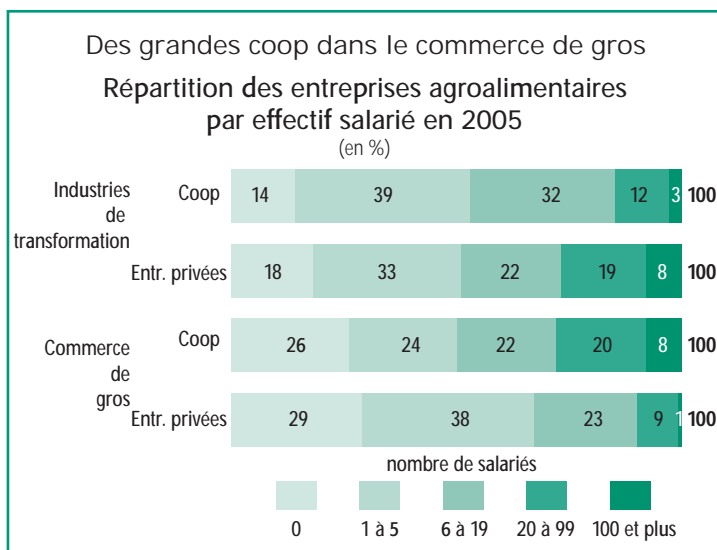
> territorial est complété par de nombreux dépôts, silos ou autres magasins de vente des coopératives du commerce.

## Émergence d'importants organismes coopératifs

En 2005, les deux tiers des coopératives agricoles ont moins de 10 salariés et près de 80 % moins de 20. Ces chiffres ont peu évolué en dix ans. Les petites structures sont surtout présentes dans l'industrie laitière

## La concentration des chiffres d'affaires prévalait déjà en 1995

et la vinification. Le commerce de gros et la fabrication d'aliments pour animaux comptent davantage d'organismes de grande taille. Nombreuses, les petites coopératives n'ont qu'un poids économique limité : les trois quarts du chiffre d'affaires de la transformation agricole et les deux tiers de celui du commerce de gros sont réalisés par 10 % des coopératives. Cette concentration des chiffres d'affaires prévalait déjà en 1995. En dix ans, la coopération agricole perd 210 unités et 6 000 salariés. Seules les coopératives de plus de 500 salariés sont épargnées, avec un effectif en hausse de 2 500 personnes de



Sources : Agreste - Enquêtes annuelles d'entreprise sur les IAA 2005 et enquête sur les petites coopératives agricoles et forestières 2005

1995 à 2005. Elles produisent notamment de la viande de boucherie, du sucre ou pratiquent le commerce de gros.

## 1 800 coopératives pérennes

La baisse du nombre de coopératives remonte pour l'essentiel au début des années 2000. Les 210 coopératives en moins masquent l'ampleur réelle des mouvements intervenus : 1 800 coopératives sont pérennes<sup>1</sup> de 1995 à 2005, 900 disparaissent et 680 sont créées. Les coopératives pérennes cumulent les trois quarts des ventes en 2005, et un peu plus de 80 % des emplois. Le maintien des coop

s'accompagne de situations multiples. Dans la vinification et la fabrication de fromage, il va de pair avec des pertes d'emplois. Dans le commerce de gros des céréales et d'aliments pour le bétail, les coopératives pérennes augmentent leurs effectifs. Même constat dans l'industrie des viandes, où les coop qui traversent la période 1995-2005 ont absorbé des unités concurrentes. Ce qui les a amenées à reprendre tout ou partie du personnel et à se diversifier.

## Plus d'investissements, moins de publicité

En dix ans, les performances économiques des coopératives de la transformation se rapprochent de celles des entreprises de droit privé. Les productivités sont désormais comparables, à 65 000 euros par salarié dans les unités d'au moins 20 salariés. Neuf ans auparavant, elles atteignaient une moyenne de 48 000 euros dans les coop contre 55 000 euros dans les entreprises privées. Ce mouvement traduit un réel effort d'investissement des coop. En 2005, elles disposent de >

900 disparitions de 1995 à 2005 Évolution des coopératives agroalimentaires de 1995 à 2005			
	Nombre	Effectif salarié au 31.12	Chiffre d'affaires (million d'euros courants)
<b>Coop de 1995</b>	<b>2 678</b>	<b>71 383</b>	<b>40 178</b>
+ coop créées de 1995 à 2005	683	11 572	10 707
- coop disparues de 1995 à 2005	894	18 626	10 545
<b>Coop de 2005</b>	<b>2 467</b>	<b>64 736</b>	<b>47 058</b>
Coop pérennes de 1995 à 2005	1 784	53 164	36 351

Sources : Agreste - Enquêtes annuelles d'entreprise sur les IAA 1995 et 2005 et enquêtes sur les petites coopératives agricoles et forestières 1995 et 2005

1. Elles conservent un même numéro d'immatriculation au répertoire Sirene. Leur périmètre peut avoir changé.

> 215 000 euros d'immobilisations par salarié soit plus que leurs homologues privées. Déjà positif en 1995, l'écart s'amplifie depuis. Il devrait continuer à se creuser car les coopératives agroalimentaires d'au moins 20 salariés consacrent en 2005 et 2006 environ 7 % de leur chiffre d'affaires à l'investissement. Soit deux fois plus que les

*Les coop consacrent de 6 à 7 % de leur chiffre d'affaires à l'investissement*

entreprises privées. Ce dynamisme s'explique en partie par le développement des productions d'agrocarburants. Les dépenses publicitaires des coopératives restent en revanche inférieures à celles des entreprises de droit privé : moins de 1 % de leur chiffre d'affaires contre 8 % pour le secteur privé.

**Éric Ambiaud**

*Bureau des statistiques des industries agricoles et alimentaires*

**Principales données sur les coopératives agroalimentaires industrielles et du commerce de gros**

	Nombre	Effectif salarié au 31.12	Chiffre d'affaires (million d'euros)	Investissements (million d'euros)
<b>Ensemble</b>				
1995	2 678	71 383	40 178	581
2000	2 722	70 475	46 278	1 097
2005	2 467	64 736	47 058	838
<b>Coopératives de l'industrie alimentaire</b>				
1995	1 452	32 094	11 532	325
2000	1 438	29 200	11 482	496
2005	1 320	28 086	11 889	442
dont				
production de viandes de boucherie				
1995	43	4 629	2 141	23
2000	42	6 295	2 045	38
2005	40	5 673	2 140	40
fabrication de fromages				
1995	240	5 234	1 839	35
2000	230	4 910	1 791	56
2005	222	3 777	1 269	48
fabrication d'aliments pour animaux de ferme				
1995	79	3 055	1 373	21
2000	67	2 187	1 046	24
2005	50	2 177	1 060	34
vinification				
1995	813	7 621	2 183	99
2000	810	6 117	2 823	216
2005	727	6 704	2 620	142
<b>Coopératives du commerce de gros</b>				
1995	1 226	39 289	28 646	256
2000	1 284	41 275	34 796	601
2005	1 147	36 650	35 169	395
dont				
commerce de céréales et aliments pour le bétail				
1995	339	19 618	13 541	142
2000	353	19 958	16 187	389
2005	318	18 441	16 908	237

Sources : Agreste - Enquêtes annuelles d'entreprise sur les IAA 1995, 2000 et 2005 et enquêtes sur les petites coopératives agricoles et forestières 1995, 2000 et 2005

**Le statut coopératif**

- Les sociétés coopératives agricoles forment une catégorie spéciale de sociétés, distinctes des sociétés civiles et commerciales. Elles reposent sur la solidarité des producteurs pour assurer l'approvisionnement, la transformation, la mise en marché et l'écoulement des produits. On doit les considérer comme des organismes intervenant dans le prolongement de l'activité de leurs membres. Bien qu'elles demeurent dans le champ d'application de l'impôt sur les sociétés, les coopératives en sont néanmoins exonérées à condition de fonctionner conformément aux dispositions légales qui les régissent.
- Les coopératives peuvent prendre des parts sociales dans les unions ou sociétés d'intérêt collectif agricole (Sica) pour répondre aux besoins de leurs adhérents. Par rapport aux unions, les Sica permettent des liaisons plus larges avec les fournisseurs et les acheteurs. Les regroupements de coopératives peuvent, par exemple, réaliser des équipements lourds que les coopératives de base ne pourraient pas à elles seules amortir. Les unions de coopératives constituent 7 % des coopératives agroalimentaires de 2005, et les Sica 11 %. La part de ces trois statuts est restée stable sur les dix dernières années. Cependant le statut de Sica est de moins en moins utilisé, suite à l'entrée en vigueur en 1991 et 1992 des lois de modernisations de l'agriculture.

## 18 % du chiffre d'affaires de la transformation agroalimentaire pour les groupes coopératifs

■ L'influence de la coopération agricole va au-delà des seules coopératives. Avec ses filiales de droit privé, elle représente 18 % du chiffre d'affaires 2005 des industries agroalimentaires. Soit deux fois plus que les seules coop. Les groupes coopératifs rassemblent 16 % des salariés agroalimentaires contre 7 % pour les coopératives. L'extension vers le privé des groupes coopératifs concerne en priorité les secteurs de la viande, du lait et des aliments pour animaux. Ces filiales constituent l'unique présence du mouvement coopératif dans le travail des grains.

### Part dans l'ensemble de l'industrie agroalimentaire de transformation en 2005 (en %)

	Coopératives seules	Filiales de droit privé	Ensemble
Nombre	12	2	14
Effectif salarié	7	9	16
Investissement	9	5	14
Chiffre d'affaires	9	9	18
dont			
Ind. des fruits et légumes	8	5	13
Trav. du grain et produits amylacés	ε	13	13
Industrie des viandes	7	14	21
Fab. d'alim. pour animaux	11	13	24
Industrie du lait	10	18	28

Sources : Agreste - Enquête annuelle d'entreprise IAA 2005 et Insee - Enquête sur les liaisons financières 2005

## Méthodologie

■ Les coopératives agroalimentaires sont ici des organismes coopératifs de France métropolitaine, exerçant à titre principal une activité industrielle de transformation agroalimentaire (division 15 de la Naf rev.1 hors 15.1F et 15.8B à D) ou de commerce de gros de produits agricoles et alimentaires (Naf 51.2, 51.3, 51.5L).

■ Elles sont suivies annuellement par l'enquête annuelle d'entreprise, si elles vérifient les deux conditions suivantes. Employer au moins 10 salariés ou réaliser plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires (38 millions pour le commerce de gros). Et avoir une activité principale de transformation agroalimentaire, hors boulangerie-pâtisserie ou charcuterie artisanales et fabrication de tabac. Ce champ a été complété en 1995, 2000 et 2005 par l'enquête quinquennale auprès des petites coopératives agricoles et forestières.

■ Le périmètre total de l'industrie agroalimentaire de transformation a été obtenu en complétant les enquêtes annuelles d'entreprise et les enquêtes quinquennales auprès des petites coopératives, par des données issues des déclarations fiscales au titre des bénéfices industriels et commerciaux (BIC). Celui des entreprises du commerce de gros est issu des enquêtes annuelles d'entreprise sur le commerce de gros réalisée par l'Insee et des enquêtes quinquennales auprès des petites coopératives.